



Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault

Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

Programme de FORMATION Titre Professionnel Maçon en voirie et réseaux divers

Durée

La formation est diplômante sur 12 mois, elle se déroule en alternance de début septembre à fin août, de la manière suivante :

- ✓ 15 semaines en centre 35h par semaine soit 525h
- ✓ 37 semaines en entreprise 35h par semaine soit 1295h

Soit un total de 52 semaines / 1820h pour une année complète de formation.

Lieu de formation

Sur site : Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault (LPAVH), chemin de Carabotte 34150 Gignac.

Public visé

La formation diplômante du titre professionnel de maçon en voirie et réseaux divers, forme des apprentis de 16 à 26 ans. Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités d'accès / Pré requis / Nombre de stagiaire

Participer à l'entretien individuel de recrutement. Être titulaire à minima d'un niveau 3^{ème}, avoir une expérience même courte du chantier et du travail manuel.

Minimum 10 stagiaires / Maximum 15.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

- ✓ Moyens pédagogiques

Alternance de face à face pédagogiques et de mises en situations pratiques. Prises de notes et échanges de supports de formation. Les contenus peuvent être adaptés aux besoins et demandes particulières des apprenants dans le respect des objectifs de formation.

- ✓ Moyens techniques

Salles de classe, ordinateurs, vidéos projecteurs. Terrains de travaux pratiques.

- ✓ Moyens d'encadrements

M. Manuel MOYANO directeur d'établissement 30 ans d'expérience professionnelle.

Mme BERNARD / M. PLOUY responsables Formation Continue Apprentissage / Enseignants 15 ans d'expérience professionnelle.

M PLOUY : référent handicap.

Mme PASERO, référente handicap de l'IFTP : paserom@fntp

La référente mobilité de l'IFTP est Mme ROSSIGNOL.

Lycée Privé Agricole de la Vallée de l'Hérault

Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tél. : 04-67-57-02-10 – Email : formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr

SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D – N° d'activité 91340104934



Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault

Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

La formation se déroule de septembre à août de la manière suivante :

- ✓ Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et des formateurs par demi-journées.

- ✓ Suivi au moyen du livret d'apprentissage

- ✓ Appréciation des résultats

Evaluations formatives tout au long de la formation : exercices d'application, exercices pratiques.

Evaluations sommatives en cours et en fin de formation : évaluation des connaissances, sujets types Bac Pro. Questionnaire de satisfaction en fin de formation. Attestation de fin de formation / Diplôme.

Objectifs de formation

Être qualifié dans l'utilisation de certains matériels de chantier, obtenir le CACES mini-engin (R482A), maîtriser l'utilisation en sécurité de petits matériels portatifs : découpeuse, pilonneuse, plaque vibrante.

Être habilité pour la prévention des risques et la sécurité du travail sur chantier : AIPR Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux/ SSCT Santé, Sécurité et Conditions de Travail / Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité CACES.

Programme de formation

- ✓ En centre de formation (15 semaines) :

M1	Tronc commun : communication dans l'entreprise, avec le client ou son représentant et avec les riverains - règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail - installation des dispositifs de sécurité - gestion des déchets de chantier - travail à proximité des réseaux - implantations des ouvrages - fabrication de mortier et de béton
M2	Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface : construction de petits ouvrages d'aménagement urbain en maçonnerie ou en béton armé - pose de pavés et de dalles manufacturées - réalisation de dallages en béton
M3	Poser des bordures et des caniveaux : pose de produits manufacturés de type bordures et caniveaux - scellement de fontes de voirie
M4	Construire les réseaux enterrés de faible profondeur : spécificités et technologie des réseaux secs, causes de non-conformité - pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux "courant faible" - pose de gaines et chambres de tirage pour des réseaux "courant fort" - étanchéité - branchements particuliers eaux pluviales et raccordement à l'exutoire

Lycée Privé Agricole de la Vallée de l'Hérault
Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tél. : 04-67-57-02-10 – Email : formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr

SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D – N° d'activité 91340104934



Pièces obligatoires à fournir pour l'inscription

- 1 photo d'identité récente

- 1 copie recto / verso de la carte d'identité

- 1 copie des diplômes

- 1 copie du permis de conduire

- 1 copie de la carte vitale

- 1 fiche droit à l'image



Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault

Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER ET DIFFUSER L'IMAGE ET LES COORDONNÉES

DIFFUSION IMAGE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos formations, tout au long de l'année ou des sessions, des photos ou vidéos du stagiaire/apprenti peuvent être utilisées en vue d'actions de communication et de promotion de nos activités et de notre établissement.

Je soussigné (e) Monsieur, Madame,

agissant en qualité de : Stagiaire / Apprenti majeur,

Père,

Mère,

Représentant légal

du stagiaire/apprenti

en formation de

J'autorise l'utilisation de mon image / de l'image de mon enfant, sans limitation de durée, ni autres formalités préalables. Afin de promouvoir les activités de notre organisme de formation via le site internet, les réseaux sociaux (Facebook / Youtube) et les différents supports papiers (Article de presse, flyers...)

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image / de l'image de mon enfant.

Si autorisation positive, les photos et vidéos pourront être exploitées directement par l'organisme de formation sous toutes les formes de supports de communication. Le Lycée Privé Agricole de Gignac s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photos sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

DIFFUSION COORDONNÉES

Afin d'alimenter le réseau d'anciens élèves, nous souhaitons récupérer vos coordonnées pour les diffuser. L'Amicale des anciens élèves a pour but de mettre en relation les étudiants, stagiaire et élèves du Lycée Agricole de Gignac avec leurs anciens camarades. Afin que ces derniers puissent partager avec eux leurs expériences professionnelles et éventuellement les conseillers dans leur poursuite d'étude.

J'autorise la diffusion de mes coordonnées

Je n'autorise pas la diffusion de mes coordonnées

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Obligatoire)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Fait à....., le ___ / ___ / ____

Signature de la personne majeure/responsable légal

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Lycée Privé Agricole de la Vallée de l'Hérault

Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tél. : 04-67-57-02-10 – Email : formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr

SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D – N° d'activité 91340104934